des Princes &c. Avril 1764. Cette Brochure est en effet un plaidoyer en faveur du Pouvoir absolu, qu'on y suppose de l'essence de la Royauté, & du droit illimité que l'Auteur attribue aux Rois sur la personne & les biens de leurs Sujets. Il n'étoit pas fait pour voir le jour dans la Grande-Bretagne. Aussi la proposition fut unanimement approuvée; & surle champ il fut résolu qu'un exemplaire de cette Brochure seroit brulée le 251 par la main du Bourreau à Westminster, un autre le 27. devant la Bourse, & que les Echevins de Londres & de Middlesex assisteroient de leur autorité à l'exécution; ce qui s'est fait aux jours marqués, en présence d'un peuple nombreux, qui n'y a pas mis le moindre obstacle, qui, au contraire, n'à rémoigné que de l'indignation contre la témérité de l'Auteur, pour avoir voulu supposer que le Roi regnant eût projetté d'établir un sistème de Gouvernement arbitraire, incompatible avec les Libertés du Peuple Anglois, qui ayant été proposé & sourenu pendant le regne de Jacques I, renouvellé & maintenu fous ceux de Charles I. & Jacques II, a été funeste à ces deux detniers Rois.

Jamais, peut-être, on n'a fait dans le Royaume au sujet des Ecrits qui s'y répandent, ce que l'on y voit en ce tems. La liberté des presses y donnoit la liberté à la circulation de toutes productions. Mais le Nord-Breton N. 47, l'Essai sur la Femme, les Droirs du Roi, Gre. enfantés depuis un tems, paroissent bien devoir y metter un frein: Cependant, & puisqu'il est question de telle matière, il en est encore à rapporter, que le 17. Février on mit pour une seconde fois sur le tapis, dans la Chambre des Communes, une proposition qui est de décider « que